



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Modèle de pièce justificative pour la demande d'agrément Mon Accompagnateur Rénov'

Méthodologie proposée pour l'accompagnement des ménages¹

S'assurer de bien indiquer pour chaque étape la façon dont seront réalisées les prestations obligatoires et, le cas échéant, les prestations facultatives et ou renforcées.

Étape 1 : Contrat entre le ménage et l'accompagnateur et modalités de facturation envisagées

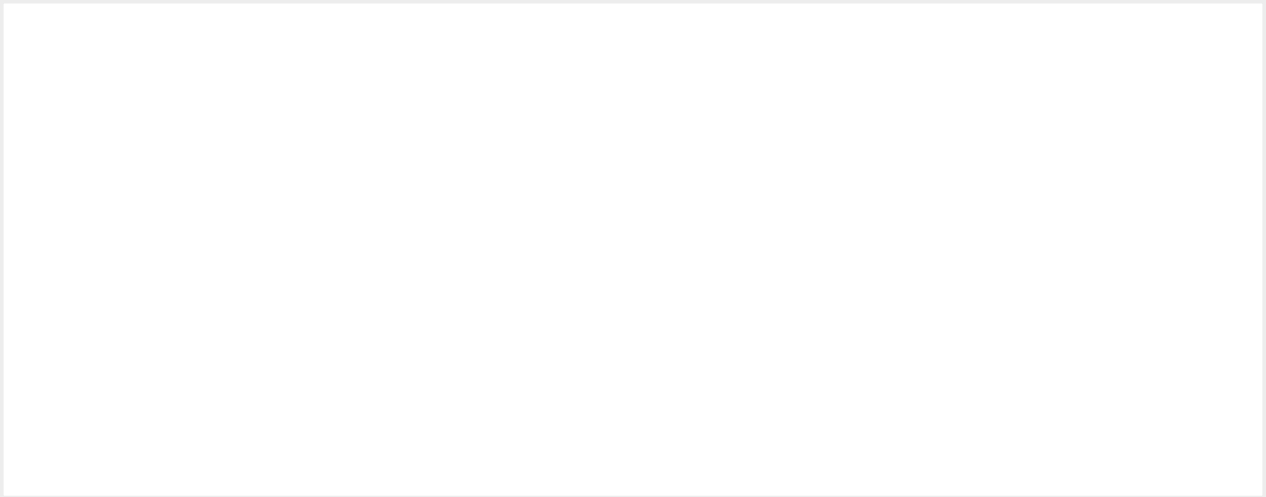
Étape 2 : Diagnostic de situation initiale, 1^{ère} visite sur site et réalisation de l'audit énergétique

¹ 4 de l'annexe V de l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à la mission d'accompagnement du service public de la performance énergétique de l'habitat : « la preuve d'un niveau d'activité régulier »

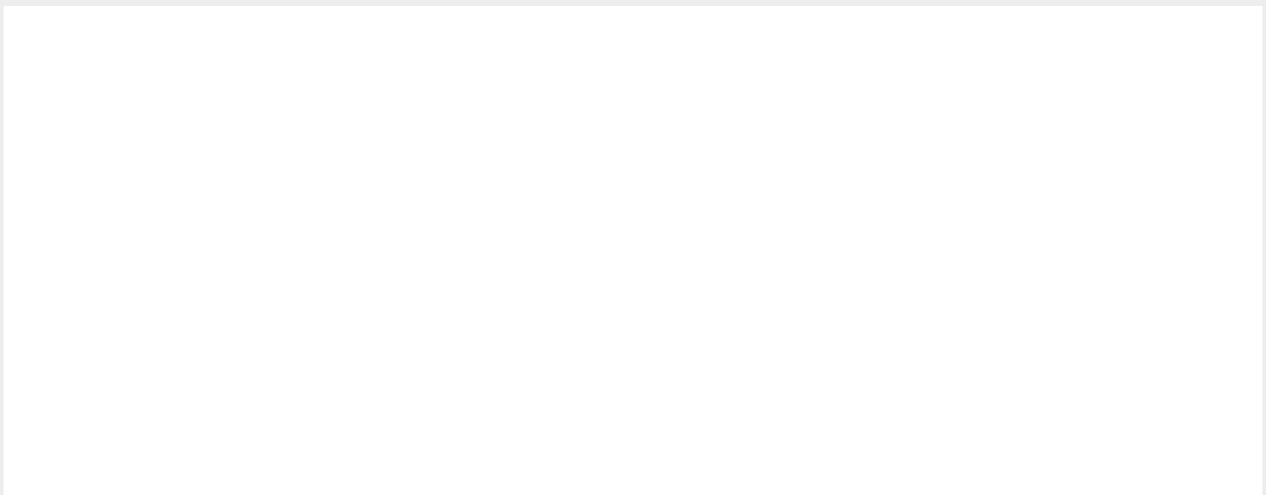
Étape 3 : Évaluation simplifiée du niveau de dégradation et d'insalubrité du logement et du niveau d'autonomie du ménage



Étape 4 (si nécessaire) : Réorientation vers/signalement aux autorités compétentes et accompagnement social renforcé au besoin



Étape 5 : Élaboration du projet de travaux hors plan de financement



Étape 5bis (obligatoire) : Élaboration du plan de financement

Étape 6 : Aide au montage du dossier de demande de subvention

Étape 7 : Suivi de la réalisation des travaux

Étape 8 : 2^{ème} visite sur site : cohérence des travaux, explication sur l'analyse de la consommation, entretien sur les éco-gestes

Étape 9 : Attestation de fin de prestation de l'accompagnateur signée par le ménage et remise du rapport d'accompagnement au ménage et à l'Anah